

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 15 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-128 à 26-146 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°26-147 à 26-149 incluse	27	03	06	30
De la délibération n°150 à 26-158 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°159 à 26-162 incluse	27	04	06	31
De la délibération n°163 à 26-167 incluse	28	04	05	32

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, MM Marc RIVET, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Daniel GERMAIN ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT :

- M. Philippe BRUN

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-138 Attribution d'une subvention à la Fédération nationale des sports de glace pour l'organisation à Louviers des Masters de patinage artistique et danse sur glace.

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :

25 SEP. 2026

Par affichage, le

25 SEP. 2026

Fait à Louviers, le
21 septembre 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



N° 26-138

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA FEDERATION
NATIONALE DES SPORTS DE GLACE POUR
L'ORGANISATION A LOUVIERS DES MASTERS DE
PATINAGE ARTISTIQUE ET DE DANSE SUR GLACE**

RAPPORT

M. José PIRES rapporte que du 27 au 29 août 2026, la Fédération française des sports de glace (FFSG) a organisé à la patinoire intercommunale Glacéo de Louviers les Masters de patinage artistique et de danse sur glace.

Cet événement, de rayonnement national, est la première compétition senior de la saison du calendrier fédéral de la FFSG et a rassemblé les meilleurs patineurs français en patinage artistique et en danse sur glace.

L'organisation de cette compétition s'est faite en lien étroit avec l'Ice skating club de Louviers (ISCL) et en partenariat avec la Ville de Louviers, la Communauté d'agglomération Seine-Eure, le Département de l'Eure et la Région Normandie.

Les Masters de patinage artistique et de danse sur glace ont accueilli un public varié, composé de Lovériens et de passionnés de sports de glace venus de toute la France. Pendant trois jours, le public a pu assister gratuitement aux entraînements, aux compétitions ainsi qu'au gala de clôture. Les taux de remplissage des gradins ont dépassé les 90 % lors des compétitions et le gala de clôture affichait complet, signe d'un attrait fort du public pour cet événement inédit à Louviers.

Les sportifs lovériens de l'ISCL et ceux des clubs de la Région ont été mis en valeur, d'une part en contribuant à l'organisation de cet événement, d'autre part à travers des démonstrations au cours de la soirée de gala. Par ailleurs, plusieurs dizaines de places ont pu être offertes aux Lovériens au cours de l'été, notamment à travers un jeu-concours sur les réseaux sociaux de la Ville de Louviers.

L'accueil à Louviers de cette compétition s'inscrit dans la volonté de la Ville de développer la pratique sportive et de promouvoir les disciplines de glace auprès du plus grand nombre, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 organisés en France. Il s'inscrit également dans la continuité des

actions menées à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cet événement a contribué au rayonnement sportif et à l'attractivité de Louviers et de son territoire, tout en mettant en valeur les clubs locaux et régionaux ainsi que les équipements structurants du bassin de vie.

Afin de soutenir cette manifestation d'envergure nationale et de poursuivre le partenariat engagé avec la Fédération française des sports de glace, il est proposé d'attribuer à celle-ci une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 euros.

DECISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales relatif au contrôle des organismes bénéficiaires de subventions ;

CONSIDÉRANT l'accueil à Louviers des Masters de patinage artistique et de danse sur glace ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de soutenir l'organisation de cet événement national à Louviers ;

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier présentée par la Fédération française des sports de glace et les dépenses engagées pour l'organisation de la manifestation

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 5 000 euros à la Fédération française des sports de glace (FFSG) pour l'organisation à Louviers des Masters de patinage artistique et de danse sur glace ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que les crédits afférents sont inscrits au budget de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

